

2. NOMBRE D'INDIVIDUS PAR ESPÈCE

Deux pieds d'Orchis incarnat ont été inventoriés sur le site, en bordure Sud de la prairie mésophile (Figure 1) :

L'aménagement du site entraîne la destruction de cette surface de prairie mésophile relativement dégradée (fort embroussaillage) par une réhausse du niveau de sol actuel avec un remblais de plusieurs mètres de terre sur le site d'implantation des orchidées.

FIGURE 1 : LOCALISATION DE L'ESPÈCE PROTÉGÉE



LÉGENDE			
	Prairie mésophile		Zone humide sauvegardée
	Bosquets		Zone de grande culture
	Orchis incarnat		